



Madame, Monsieur,

L'asbl RBDH, Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, vous invite à participer à son prochain cycle de formations de printemps 2023.

Les formations s'adressent à toutes et tous : professionnel-le-s œuvrant dans le domaine du logement en Région bruxelloise, travailleurs-euses sociaux-ales, citoyen-ne-s intéressé-e-s par la thématique du logement à Bruxelles...

Afin d'assurer la participation active de chaque participant-e, nous limitons le nombre de personnes par formation. Il est donc nécessaire de s'inscrire préalablement.

### **1. Airbnb, coliving... ces stratégies qui visent à optimiser toujours plus les rendements sur les logements**

*Formation théorique*

**Mercredi 26 avril 2023** de 9h30 à 12h30

**Intervenant·e·s :** Charlotte Casier et Hugo Périlleux Sanchez, de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Charlotte Casier vient de terminer sa thèse intitulée « *Experience the future of living* ». *L'émergence du logement flexible et financiarisé en ville. Étude à partir du coliving bruxellois.* Elle y étudie l'émergence des colocations de haut standing organisées par des investisseurs institutionnalisés. Hugo Périlleux Sanchez clôture sa thèse intitulée *Extraction de la rente dans le secteur de la location de logements à Bruxelles.* Il y étudie la structure de la propriété des logements mis en location, la reconversion de logements en hébergements touristiques sur les plateformes du type Airbnb et la régulation des loyers.

Tous deux décortiqueront ces stratégies qui visent à optimiser toujours plus les rendements sur les logements à Bruxelles.

## **2. Le bail d'habitation - 1<sup>ère</sup> partie : règle générale (bail droit commun)**

**Mercredi 24 mai 2023** de 9h30 à 12h30

**Intervenant :** Didier Joly, service droit du bail de l'Atelier des droits sociaux

Depuis le 1er janvier 2018, une nouvelle législation s'applique aux baux d'habitation dans la Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci, insérée dans le Code bruxellois du Logement, établit des règles communes à tous les baux d'habitation, des règles spécifiques aux baux de résidence principale, des règles propres au bail d'étudiant et à la colocation, etc.

Cette première matinée sera consacrée à la présentation des dispositions générales des dispositions relatives au bail d'habitation.

## **3. Le bail d'habitation – 2<sup>e</sup> partie : le bail de résidence principale**

**Judi 1er juin 2023** de 9h30 à 12h30

**Intervenant :** Didier Joly, service droit du bail de l'Atelier des droits sociaux

Depuis le 1er janvier 2018, une nouvelle législation s'applique aux baux d'habitation dans la Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci, insérée dans le Code bruxellois du Logement, établit des règles communes à tous les baux d'habitation, des règles spécifiques aux baux de résidence principale, des règles propres au bail d'étudiant et à la colocation, etc.

Cette seconde matinée sera consacrée à la présentation des dispositions particulières réglant les baux relatifs à la résidence principale du preneur.

## **4. Accompagner l'organisation des habitant-e-s, méthodologie du Community Organizing**

**Judi 8 juin 2023** de 9h30 à 12h30

**Intervenante :** Solenne Fierens, Periferia asbl

Souvent comparée à un "syndicalisme tout terrain", le *Community Organizing* cherche à mobiliser un public diversifié pour obtenir des changements sur des enjeux spécifiques, tels que le logement, l'emploi ou encore l'environnement. Des enjeux auxquels de nombreuses travailleuses et travailleurs sociaux et citoyen-ne-s sont confrontés quotidiennement. Expérimenté puis consolidé à partir des années 1930 aux États-Unis par Saul Alinsky, le *Community Organizing* recouvre une diversité d'approches et de formes d'organisation collective qui varient en fonction du modèle économique, de leur rapport aux institutions et pouvoirs publics, ou encore des méthodologies utilisées.

Certain-e-s y verront là une approche nouvelle, d'autres diront que c'est une méthode de travail communautaire parmi d'autres. Periferia a approfondi le sujet à travers différents axes : un groupe de travail, des formations, des débats, une publication, le tout alimenté par cette base de données. Cette formation visera à initier les participant-e-s à cette méthodologie spécifique.

## 5. Bonnes pratiques en matière de recherche de logement avec ou pour les candidat·e·s locataires

**Mercredi 14 juin 2023** de 9h30 à 12h30

### Intervenant·e·s :

- Une facilitatrice logement de la Cellule Capteurs de Logement de l'Îlot
- Joaquim Da Fonseca, chargé de projet « Tables de logement » à la maison de quartier Bonnevie
- Christelle Lisombo, coordinatrice du service logement du CPAS de Bruxelles-Ville

Au cours de cette formation, des professionnels de services logement nous partageront leurs outils et méthodologies de travail en matière de recherche de logement (captage de logement, tables du logement et autres outils pour les candidat·e·s locataires, ...). Ces différentes approches associatives ou institutionnelles devraient être riches en échanges de bonnes pratiques !

## 6. Les dispositifs anti-discrimination au logement

**Jeudi 22 juin 2023** de 9h30 à 12h30

### Intervenantes :

- Farah El Boutzakhti, cellule lutte contre les discriminations de DURL (Direction de l'Inspection Régionale du Logement)
- Anaïs Lefrère, Service Soutien Individuel, Unia

On parle de discrimination lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre personne sur la base d'un ou plusieurs critères protégés alors que ces deux personnes sont dans des situations comparables et qu'il n'y a pas de justification pertinente.

La lutte contre la discrimination au logement fait partie des missions d'Unia et (plus récemment) de la DURL. La DURL réalise des tests de discrimination sur base de signalement et de plaintes, afin de prouver des infractions de discrimination au logement. Unia accompagne les personnes pour prouver une discrimination au logement, informe les propriétaires et professionnels de l'immobilier, mène des enquêtes et des études, et formule des recommandations pour lutter contre la discrimination au logement. Ces deux services (régional et fédéral) nous présenteront leur travail dans leur complémentarité pour une offrir une vision complète des dispositifs de lutte contre les discriminations au logement.

## Informations pratiques :

**Pour vous inscrire**, il vous suffit de compléter le [formulaire d'inscription en ligne](#).

Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription une semaine avant la formation.

**Nombre de participant·e·s** : minimum 10 personnes et maximum 35 personnes par formation.

**L'inscription s'élève à 30€** par participant·e et par matinée de formation. Pour les non-professionnel·le·s: si le coût de la formation est un frein, contactez-nous.

**Numéro de compte du RBDH** : BE74 0682 2988 8007 / BIC GKCCBEBB

Les travailleuses et travailleurs d'associations membres du RBDH sont exempté·e·s de paiement mais doivent s'inscrire suffisamment à l'avance.

**En cas d'empêchement**, il est demandé aux personnes inscrites de prévenir le RBDH au moins 48h à l'avance. Sinon, les frais d'inscription seront facturés.

**Les formations se dérouleront à « De Kriekelaar » - rue Gallait 86, 1030 Schaerbeek**

**Rue Gallait, 86 à 1030 Schaerbeek**

**Accès : Gare** : Bruxelles-Nord (à 15 minutes à pied) – **Tram 55** : arrêt Rubens ou arrêt Liedts (à 5 minute à pied) – **Tram 25-94** : arrêt Liedts (à 5 minutes à pied).

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires  
au 02 502 84 63 ou [laurence.evrard@rbdh.be](mailto:laurence.evrard@rbdh.be)